Conditions générales de vente et de prestation de service FUSHYYA SAS

1. Préambule / Coordoonnées :

FUSHYYA SAS dispense des formations professionnelles pour adultes et des cours de loisirs à partir de 7 ans. FUSHYYA SAS Vend également des marchandises et services sur place et via sa boutique en ligne www.fushyya.ch .fr .com. (Le mot 'service' sous-entend les prestations de cours et formation et toutes autres prestations de services aux clients consommateurs - personnes physiques - ou clients professionneles)

FUSHYYA SAS au capital de 3000€ RCS Annecy B751 448 275 siège social au 7 Avenue des Trois Fontaines 74600 Annecy-Seynod.
Centre de formation enregistré sous le N°: 82 74 02866 74
Téléphone : 06 75 69 14
Email : valerie@fushyya.fr
Site Web édité par : FUSHYYA | Studio (Service de communication de FUSHYYA SAS)
Site Web hébergé par : INFOMANIAK.CH

2. Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société FUSHYYA SAS et de son client dans le cadre de la vente des services et marchandises proposés sur le site www.fushyya.ch .fr .com.

L'accès au site web est libre et gratuit à tout internaute mais la vente de marchandises en ligne ou prestations de services est réservée à la France métropolitaine et la Suisse. L'acquisition d'un bien ou d'un service, ou la création d'un espace membre, ou de manière plus générale la navigation sur le site suppose l'acceptation, par l'internaute, de l'intégralité des présentes conditions générales, qui reconnaît du même fait en avoir pris pleinement connaissance. Cette acceptation consistera, pour l'internaute, à cocher la case correspondant à la phrase d'acceptation des présentes conditions générales, ayant par exemple la mention « je reconnais avoir lu et accepté l'ensemble des conditions générales du site. ». Le fait de cocher cette case sera réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part de l'internaute. L'internaute reconnaît la valeur de preuve des systèmes d'enregistrement automatique de l'éditeur du présent site et, sauf pour lui d'apporter une preuve contraire, il renonce à les contester en cas de litige. L'acceptation des présentes conditions générales suppose de la part des internautes qu'ils jouissent de la capacité juridique nécessaire pour cela. S'il est mineur, il déclare avoir l'autorisation d'un tuteur ou d'un curateur ou de son représentant légal. Toute prestation accomplie par la société FUSHYYA SAS implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente et de prestation de service. Les photos sur les supports de communication web et traditionnels de FUSHYYA SAS reflètent, dans la mesure du possible, une image fidèle des produits et services proposés mais ne sont pas contractuelles.

3. Prix

Les prix des services et marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des éventuels frais de transport applicables au jour de la commande. Si le Client est une entreprise immatriculée en Suisse, la TVA française ne sera pas appliqué et le Client reste seul responsable de régler l'ensemble des éventuels frais de douanes et/ou de TVA relatifs aux dispositions légales de la Suisse. La société FUSHYYA SAS s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment et sans préavis. Toutefois, elle s'engage à facturer les services et marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande sous réserves d'erreurs d'affichage flagrant ou d'actes malveillants sur la boutique en ligne.

4. Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société FUSHYYA SAS serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

5. Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue soit par chèque, carte bancaire sur place, moyen de paiement virtuel de type Paypal, virement bancaire ou espèces. Lors de l'enregistrement de la commande, il peut être demandé à l'acheteur de s'acquitter d'un acompte d'un maximum de 50% du montant TTC global de la facture, le solde devant être payé à réception des marchandises et/ou fin d'exécution de service ou à une date convenue par FUSHYYA SAS et mentionnée sur le bon de commande.

6. Facturation / Retard de paiement

Les prix pratiqués sont ceux appliqués au moment de la commande dans la limite des stocks disponibles et sous réserve d'erreurs typographiques ou de modification du taux de TVA française. Tout changement de ce taux serait alors immédiatement répercuté sur les prix de vente. Quel que soit la qualité du Client (consommateur ou professionnel), en cas de retard de paiement, la facturation des pénalités de retard et des frais administratifs occasionnés n'exclue pas la possibilité pour la société FUSHYYA SAS de demander des dommages et intérêts complémentaires. Enfin l'acheteur quel qu'il soit ne peut jamais au motif d'une réclamation formulée par lui, retenir la totalité ou partie des sommes dues par lui ni opérer une compensation. En cas de recours par la voie contentieuse, la société FUSHYYA SAS sera en droit de réclamer le remboursement à l'acheteur des frais liés à la poursuite.

6.1 Pour les clients consommateurs (personnes physiques)

Tout règlement après la date de paiement prévue lors de la transaction peut donner lieu à la facturation de pénalités de retard sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. Le taux de ces pénalités est égal à trois fois le taux d'intérêt Légal. L'acceptation du produit ou la présence en cours/formation entraîne automatiquement, en cas de retard de paiement, l'application outre les pénalités de retard, la facturation des frais administratifs occasionnés par le recouvrement tardif de la facture qui pourront s'élever à 70€HT.

6.2 Pour les clients professionnels

Toutes les factures sont payables au Siège social de FUSHYYA SAS. En aucun cas, l'émission d'un chèque ou d'une traite en un autre lieu ne pourra apporter dérogation au lieu de paiement stipulé aux présentes CGVPS. Néanmoins le Vendeur se réserve le droit de subroger un tiers (banque, factor, etc.) dans tous ses droits au recouvrement.

Conditions de paiement : Sauf convention expresse contraire, les factures émises par FUSHYYA SAS sont réglées comptant. Dans ce cas, le Client ne bénéficie d'aucune possibilité d'escompte. En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement, au sens du présent article, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque, impliquant une obligation de payer, mais leur règlement à l'échéance convenue. A chaque moment des échanges commerciaux, FUSHYYA SAS se réserve le droit d'exiger des garanties financières.

En cas de retard ou incident de paiement, FUSHYYA SAS pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Les factures impayées à échéance seront majorées de plein droit et sans mise en demeure préalable à hauteur de trois fois le taux de l'intérêt légal, outre une indemnité forfaitaire égale à 10% du principal facturé, à titre de clause pénale non réductible au sens de l'article 1129 du Code Civil et ceci sans préjudice de tous autres frais, indemnités et dommages et intérêts prévus notamment par les articles 1147, 1153, 1154 du Code Civil et 700 du Nouveau Code de Procédure Civile et l'indemnité pour frais de recouvrement s'élevant à la somme de 40 euros.

Par ailleurs, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble à FUSHYYA SAS qui pourra demander, en référé, la restitution des produits et initier toute action judiciaire utile aux fins d'obtenir réparation de son entier préjudice. La résolution frappera non seulement la commande en cause mais, aussi, toutes les commandes impayées, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non. De même, lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure. Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons, ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles si FUSHYYA SAS n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes. Le Client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

Tout retard de paiement pourra entraîner la suppression des remises commerciales consenties par le Vendeur au Client aux termes des éventuels Conditions de vente Particulières et/ou Chartes commerciales et de tout autre document liant les parties. En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable de FUSHYYA SAS. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie non privilégiée de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

7. Règlement par un OPCA

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient de faire une demande de prise en charge avant la formation et d'obtenir l'accord de cette dernière et de l'indiquer sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ; de s'assurer que le paiement a bien été effectué par l'organisme qu'il aura désigné. Si l'OPCA ne prend en charge qu'une partie du coût de la formation, la différence sera facturé au Client. Si FUSHYYA SAS n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA le premier jour de la formation, le Client sera facturé de la totalité du coût de la formation. Toute somme non payée dans les délais accordés par FUSHYYA SAS pourra être majorée des intérêts de retard. FUSHYYA SAS pourra, dans ce cas, refuser d'honorer la commande et refuser de délivrer les formations concernées, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit. Toutes les commandes ne seront validées qu'après acceptation complète de FUSHYYA SAS.

8. Clause de réserve de propriété

Tous les Produits objets des présentes sont vendus avec une clause de réserve de propriété subordonnant expressément le transfert de leur propriété au paiement intégral du prix en principal et accessoires. Néanmoins, la clause de réserve de propriété ne fait pas obstacle au transfert des risques au Client au moment de la remise effective des Produits. Le Client doit veiller jusqu'au transfert de propriété à son profit, à la bonne conservation des marchandises (Produits), à la conformité des marchandises (Produits) aux spécifications de vente ainsi qu'à leur identification. Le Client jusqu'au complet paiement, aura donc la garde des marchandises (Produits), ne pourra les donner en gage ni aux fins de toute autre garantie, devra ne pas les mélanger avec des marchandises de même nature provenant d'autres fournisseurs, devra prévenir, sans délai, FUSHYYA SAS de toute saisie ou intervention d'un tiers sur les marchandises. En cas de résiliation de la commande de plein droit pour défaut ou retard de paiement, le Client aura l'obligation de restituer immédiatement et à ses frais les marchandises (Produits) reçues. A ce titre, les marchandises (Produits) encore en possession du Client sont présumées être celles impayées. En cas de revendication, les acomptes déjà versés restent acquis à FUSHYYA SAS à titre de dédommagement. En cas de redressement ou de liquidation judiciaire du Client personne morale, FUSHYYA SAS se réserve le droit de revendiquer les marchandises conformément aux règles légales en vigueur (Code de Commerce).

9. Livraison

FUSHYYA SAS ne propose strictement AUCUNE LIVRAISON pour toutes commandes réalisées via www.fushyya.ch .fr ou .com. Seul le retrait sur place des produits commandés est possible. FUSHYYA SAS se réserve le droit de proposer ultérieurement des choix supplémenaires de livraisons.

10. Force majeure

FUSHYYA SAS ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à FUSHYYA SAS, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de FUSHYYA SAS. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

11. Limitations de responsabilité de FUSHYYA SAS

La responsabilité de FUSHYYA SAS ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel ou toute cause étrangère à FUSHYYA SAS. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de FUSHYYA SAS est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de FUSHYYA SAS est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de FUSHYYA SAS ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

12. Propriété intellectuelle et marques

FUSHYYA SAS est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, …) utilisés par FUSHYYA SAS pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de FUSHYYA SAS. A ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation sans accord exprès de FUSHYYA SAS. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de cours et formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, FUSHYYA SAS demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire. Les marques et logos contenus dans le site sont déposés à l'INPI par FUSHYYA SAS, ou éventuellement par un de ses partenaires. Toute personne procédant à leurs représentations, reproductions, imbrications, diffusions et rediffusions sans autorisation de FUSHYYA SAS encourt les sanctions prévues aux articles L.713-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

13. Communication

Le Client accepte d'être cité par FUSHYYA SAS comme client de ses offres de services,aux frais de FUSHYYA SAS. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 7.5, FUSHYYA SAS peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant. Le Client accepte également la communication visuelle de ses créations réalisés dans le cadre de sa formation et/ou cours. FUSHYYA SAS se réserve le droit de retirer toutes réalisations d'un ou plusieurs clients sans préavis et sans devoir se justifier. Le client peut demander a FUSHYYA SAS de flouter son visage sans devoir se justifier en contactant simplement le webmaster : xavier@fushyya.fr

14. Utilisation de cookies

Un 'Cookie' permet d'identifier l'utilisateur d'un site, de personnaliser sa consultation du site et d''accélérer l'affichage du site grâce à l'enregistrement d'un fichier de données sur son ordinateur. Le site utilise les 'Cookies' principalement pour obtenir des statistiques de navigation afin d'améliorer l'expérience de l'Utilisateur, pour permettre l'accès à un compte de membre et à du contenu qui n'est pas accessible sans connexion.
L'Utilisateur reconnaît être informé de cette pratique et autorise FUSHYYA SAS à y recourir. FUSHYYA SAS s'engage à ne jamais communiquer le contenu de ces 'Cookies' à des tierces personnes, sauf en cas de réquisition légale. L'Utilisateur qui paramétre son navigateur de telle sorte que l'enregistrement des 'cookies' soit impossible reconnait et accepte qu'il ne pourra pas avoir accès à toutes les fonctionnalités du site web.

15. Droit de rétractation

15.1 Pour les Clients consommateurs (Personnes Physiques) :

Conformément à l'article L.121-21 du code de la consommation, le consommateur dispose d'un délai de rétractation de 14 (quatorze) jours pour exercer son droit de rétractation. Ce délai court à compter de la date à laquelle le Client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par lui, prend physiquement possession du bien.

Le client consommateur informe FUSHYYA SAS de sa décision de rétractation en lui adressant par courrier postal avec accusé de réception, avant l'expiration du délai prévu à l'article L. 121-21, le formulaire de rétractation disponible à l'adresse suivante : https://www.fushyya.ch/formulaire-de-retractation/ ou toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.

LE DROIT DE RETRACTATION N'EST PAS APPLICABLE AUX VENTES REALISEES DANS LES LOCAUX DE FUSHYYA SAS. LE RETOUR DU MATERIEL SE FAIT EXCLUSIVEMENT DE LA MEME MANIERE QUE LA LIVRAISON. DE FAIT, LE RETOUR S'EFFECTUE EXCLUSIVEMENT AVEC UNE REMISE EN PERSONNE DANS LES LOCAUX DE FUSHYYA SAS.

15.2 Restriction au droit de Rétractation

Conformément à l'Article. L. 121-21-8 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :
- De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du client consommateur ou nettement personnalisés
- De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- De fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé (cette information est présente sur les fiches des produits concernés).
- De fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;
- De fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Tout retour de Produits, incomplets, abîmés, endommagés autorisera FUSHYYA SAS à solliciter du Client réparation de son entier préjudice.

16. Garanties

16.1 Garanties Légales des Clients Consommateurs (Personnes Physique)

Tous les produits présentés sur le Site sont soumis aux conditions de Garanties Légales résultant des articles L.211-4 à L211-14 du Code de la Consommation ou des articles 1641 à 1649 du Code Civil. Conformément à l'article L211-16 du Code de la consommation, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours due à la réparation du produit couvert par la garantie s'ajoute à la durée de la garantie consentie initialement.

La garantie ne couvre pas les dommages résultant d'accidents, de mauvaise utilisation ou de montage, de négligence ou de modification notable de l'aspect (tout produit retourné avec l'étiquette du numéro de série absente ou arrachée pourra être placé hors garantie). Tout matériel présentant des traces de choc ou de surchauffe même légères perdra tout droit à la garantie. Ces opérations engagent la seule responsabilité de l'utilisateur et peuvent engendrer des risques pour la sécurité des biens et des personnes.

Conformément à l'ordonnance 2005-136 du 17 février 2005 et à l'article R211-4 du code de la consommation, les dispositions des présentes ne peuvent priver le consommateur de la garantie légale qui oblige le vendeur professionnel à le garantir contre toutes les conséquences des vices cachés de la chose vendue ou du service rendu. Cette clause n'est applicable qu'en cas de règlement complet de la commande.

Toutes les marchandises présentées sur le Site sont soumises aux conditions de Garanties Légales résultant des articles L.211-4 à L211-14 du Code de la Consommation ou des articles 1641 à 1649 du Code Civil

16.2 Pour les Clients Professionnels

Les Clients professionnels, sont réputés avoir reçu toutes les informations techniques relatives aux Produits, à leur conception et à leur destination. Ils sont également réputés vérifier les Produits à réception. En conséquence, la responsabilité de FUSHYYA SAS ne saurait en aucun cas être engagée ni même recherchée en cas de vices apparents, utilisation des Produits non-conforme à leur destination. Sont exclus de la garantie les défauts et/ou détériorations provoqués par l'usure naturelle, des négligences, des mauvaises conditions de stockage, une mauvaise utilisation, un montage défectueux, une installation défectueuse, ou encore les défauts et/ou détériorations provoqués par une modification du produit non autorisée par FUSHYYA SAS, effectuée par le Client ou un tiers. Compte tenu de la spécificité du matériel considéré comme fragile, FUSHYYA SAS ne peut en aucun cas être responsable des dommages subis par le matériel, logiciels intégrés et données quel qu'en soit le support. Cette exclusion s'applique aussi à toutes les conséquences directes ou indirectes subies par le Client du fait des avaries causées par le matériel défectueux. Dans les cas de réclamations motivées, quel que soit leur mode ou leur nature, la responsabilité de FUSHYYA SAS est limitée au remplacement ou à la réparation des Produits défectueux à l'exclusion de toute autre forme de dédommagement.
En toute hypothèse, la responsabilité globale de FUSHYYA SAS est limitée et ne peut excéder le montant du paiement reçu du Client pour les Produits fournis faisant l'objet d'une réclamation et/ou litige. En aucun cas les réclamations ne pourront justifier le rejet total des marchandises livrées ou le blocage partiel ou intégral des paiements des factures ou une quelconque compensation et retenue.

17. Indivisibilité

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales de Vente et de Prestation de Services devaient être déclarées nulles, cette nullité n'aura aucun effet sur les autres stipulations qui demeureront valides et continueront à s'appliquer.

18. Confidentialité des Données

FUSHYYA SAS se réserve la possibilité de recueillir des informations personnelles concernant chaque Clients. Conformément à l'article 39 de la Loi «Informatique et Libertés» n° 78-17 du 6 janvier 1978, toute personne dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui la concerne. Ce droit d'accès peut s'exercer selon les modalités suivantes : soit en adressant un courrier électronique (xavier@fushyya.fr) soit en envoyant un courrier écrit à l'adresse suivante : FUSHYYA SAS 7 Avenue des Trois fontaines - 74600 Annecy-Seynod
A l'occasion de l'éventuelle création de son compte client sur le Site, le Client aura la possibilité de choisir s'il souhaite recevoir des offres du Vendeur et de ses partenaires.
Conformément à la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, notre base de données est déclarée à la CNIL sous le numéro 1995730

19. Droit applicable et compétences

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et les marchandises proposées à la vente sont conformes à la réglementation française. Le cas échéant, il appartient au client étranger, de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'utilisation du produit qu'il envisage de commander. La société FUSHYYA SAS ne saurait être engagée en cas de non-respect de la réglementation d'un pays étranger. Les présentes conditions générales de vente et de prestation de service sont soumises à la loi française. Tout litige relatif à l'interprétation et/ou à leur exécution relève des juridictions françaises compétentes.

Pour les clients professionnels, tous les différends relatifs à la formation, l'exécution et la cessation des obligations contractuelles entre les parties ne pouvant donner lieu à un règlement à l'amiable sont soumis à la juridiction du Tribunal de Commerce d'Annecy en France où se trouve le siège de la société FUSHYYA SAS.